

Lutte pour l'industrie métallurgique de base: le refus de la motion compromet la transformation verte

Malgré une attitude favorable du Conseil des États, la majorité de la Commission de l'économie et des redevances CER du Conseil national a recommandé de rejeter la motion Zanetti visant à soutenir l'industrie du métal. En raison de l'importance du sujet, une motion similaire a été déposée par la conseillère nationale Diana Gutjahr. La décision sape les avancées faites en direction d'une transformation verte et constitue un danger majeur pour les sites de l'industrie métallurgique de base.

Le 26 et le 27 juin, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national CER-N s'est penchée longuement sur la motion Zanetti (22.4447) «Soutenir l'industrie du métal en Suisse» qui avait été bien accueillie auparavant par le Conseil national. Une motion similaire a été déposée par la conseillère nationale Diana Gutjahr (22.4433) auprès du Conseil national.

La motion déposée en réaction à la politique sur l'énergie et l'industrie de l'UE exigeait un paquet de mesures en faveur de l'industrie suisse de l'acier et de l'aluminium, visant à assurer la pérennité des sites en Suisse. En tant qu'acteur majeur de l'économie circulaire en Suisse, l'industrie métallurgique de base assure la fourniture de produits importants à l'économie suisse. Par exemple, plus d'un chantier sur deux reçoit de l'acier recyclé suisse. Malheureusement, la majorité de la CER-N a recommandé le rejet de la motion, à 15 voix contre 8 avec une abstention.

L'argumentation de la majorité de la CER-N reposait sur le fait qu'il faut éviter les programmes sectoriels étant donné que de bonnes conditions-cadres sont décisives pour la compétitivité de l'ensemble de l'industrie suisse. Il a été souligné que des interventions de l'État sur le marché ne sont pas adaptées d'un point de vue du régime économique. De plus a été avancé l'argument que les prix de l'énergie s'étaient normalisés entre-temps et que les pays limitrophes avaient progressivement allégé leurs mesures.

metal.suisse est d'avis que la décision de la majorité de la CER-N est un refus décevant pour le maintien des sites de l'industrie suisse de base et pour les cycles métalliques en boucle fermée. Ce rejet sous-estime les risques encourus par l'industrie suisse de base face à la politique étrangère concernant l'énergie et l'industrie et menace l'avancée de la décarbonisation. Il constitue donc un risque imminent pour les sites de production suisses.

metal.suisse regrette ce manque de clairvoyance qui s'opère dans l'UE et ses pays membres. D'un point de vue du régime économique, l'État ne doit pas intervenir dans les marchés et doit assurer leur fonctionnement. Cependant, la politique industrielle et la subvention de l'électricité industrielle ont pris une telle ampleur dans l'UE et ses pays membres que les marchés sont fortement faussés. De manière générale, les conditions-cadres en Suisse sont bonnes et les entreprises ont toujours revendiqué leurs sites suisses. Le désavantage concurrentiel de l'industrie suisse ne peut plus être corrigé par une amélioration des conditions-cadres. Bien que les prix de l'énergie se soient quelque peu stabilisés, le handicap en matière de coûts en Suisse est tel qu'il n'est désormais plus possible dans certains cas de couvrir les coûts de la production en Suisse. Qui plus est, le débat dans l'UE va dans le sens contraire. On envisage déjà de proposer un prix avantageux pour l'électricité industrielle afin d'encourager la décarbonisation.

L'UE et les pays membres réalisent des investissements massifs dans l'industrie métallurgique de base. Ils accompagnent ainsi leur politique climatique sévère et soulagent les industries qui

sont le plus touchées. Par ailleurs, les pays membres montrent qu'ils sont prêts à investir dans les domaines où les leviers pour atteindre la décarbonisation sont les plus efficaces. Cette stratégie est même depuis défendue par l'OCDE, ardente défenseuse de la politique économique libérale de l'UE, pour favoriser la croissance verte.

Jusqu'à présent, le Conseil fédéral et le Parlement avaient décidé d'observer en purs spectateurs cette évolution, sans prendre de mesures adaptées. La Suisse perd ainsi tout attrait pour des investissements nécessaires de toute urgence. Actuellement, les producteurs suisses jouent le rôle de leaders en matière de production efficace et écologique. Sans investissements supplémentaires majeurs, l'industrie de base en Suisse ne conservera un leadership qu'en matière de coûts. Pour les sociétés, il est impossible de justifier un quelconque investissement dans ce contexte. Cela sera sans aucun doute un exemple sans précédent de fuite de carbone.

metal.suisse enjoint au Conseil national de corriger la décision de sa CER à la session d'automne et de se rallier à la minorité. Il est primordial qu'il reconnaisse la nécessité de soutenir l'industrie métallurgique de base en Suisse afin de maintenir les cycles qui fonctionnent et de garantir la sécurité d'approvisionnement.

En tant qu'association faitière, metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et de façades en Suisse et s'engage en faveur du cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue de pouvoir apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse grâce à ses méthodes de construction et à ses matériaux. Les matériaux recyclés sont aujourd'hui standard. metal.suisse encourage les concepts de récupération et de réutilisation des bâtiments et des éléments de construction et soutient leur mise en œuvre.

Bâle, le 30. juin 2023

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Güterstrasse 78
4053 Basel

Luc Drosten
Güterstrasse 78
4053 Basel

info@metalsuisse.ch
+41 61 228 90 32
+41 76 426 34 01

info@metalsuisse.ch
+41 61 202 94 35